



## SIGNALISATION VERTICALE

### LES PANNEAUX DE DIRECTION

#### PANNEAUX DE DIRECTION

Les panneaux de direction sont implantés sur portique ou sur l'accotement. Ils sont positionnés à différentes distances pour renseigner à temps les automobilistes sur les changements de direction.



#### PANNEAUX DE PRESIGNALISATION

En agglomération comme en rase campagne nous avons affaire à TROIS types de panneau :

- Le panneau dit : **PRESIGNALISATION** implanté entre 150 mètres et 900 mètres environ.
- Le panneau dit : **AVANCE** implanté entre 15 et 80 mètres environ.
- Le panneau dit : **POSITION** implanté à l'endroit même du croisement des routes.

#### SIGNAL DE POSITION



#### SIGNAL AVANCE



### PANNEAUX DE CONFIRMATION DE DIRECTION

<p><b>N 8</b></p> <p><b>MARSEILLE 20</b></p> <p>Confirmation de direction vers une ville importante</p>	<p><b>N 42</b></p> <p><b>ROQUETOIR LYNDE 12 8</b></p> <p>Confirmation de direction vers des localités les plus proches</p>	<p><b>N 43</b></p> <p><b>A 1 15</b></p> <p>Direction vers une autoroute avec indication kilométrique</p>	<p><b>N 41</b></p> <p><b>LILLE 55</b></p> <p>Direction vers une ville importante avec indication kilométrique</p>
<p><b>N 1</b></p> <p><b>A 16 35</b></p> <p>Confirmation de direction vers une autoroute</p>	<p><b>N 45</b></p> <p><b>LILLE ROUBAIX 30 35</b></p> <p>Confirmation de direction sur un itinéraire dont une partie emprunte l'autoroute</p>	<p><b>Molpas</b></p> <p>Direction vers un des lieux-dits des fermes ou des hameaux</p>	<p><b>N 49</b></p> <p><b>LILLE ROUBAIX 30 35</b></p> <p>Direction vers des villes importantes avec indication kilométrique et possibilité d'emprunter l'autoroute</p>
			<p><b>D 245</b></p> <p><b>WAVRIN SALOME</b></p> <p>Direction vers des petites agglomérations</p>

### PANNEAUX DE LOCALISATION

<p><b>N 51</b></p> <p><b>REIMS</b></p> <p>Entrée d'agglomération (vitesse limitée à 50 km/h)</p>	<p><b>N 51</b></p> <p><b>REIMS</b></p> <p>Sortie d'agglomération</p>	<p><b>La Sincelle</b></p> <p>Lieu-dit</p>	<p><b>Canal de la Deule</b></p> <p>Cours d'eau</p>	<p><b>PARC NATUREL REGIONALE des VOLCANS D'AUVERGNE</b></p> <p>Parc naturel</p>
--	--	---	--	---

#### CAS PARTICULIER :

Afin de désengorger les routes lors de périodes de vacances ou pour éviter des travaux routiers, des panneaux de jalonnement d'itinéraire BIS ou de DELESTAGE permettent d'utiliser des routes secondaires.

<p><b>BIS</b></p> <p>itinéraire secondaire mis en place lors de bouchons fréquents.</p>	<p><b>Bis GRENOBLE</b></p> <p>Début d'un itinéraire secondaire " Bis "</p>	<p><b>Bis Fin d'itinéraire Bis</b></p> <p>Fin d'un itinéraire secondaire " Bis "</p>
<p><b>Bis TARBE</b></p>	<p><b>DELESTAGE</b></p> <p>itinéraire secondaire mis en place lors de travaux routiers par exemple</p>	<p><b>SUIVRE S3</b></p> <p>Signalisation complémentaire d'itinéraire de substitution " S "</p>
		<p><b>S3</b></p> <p>Fin d'itinéraire de substitution " S "</p>

### LES PANNEAUX IDEOGRAMME

Pour une information ciblée on dispose d'ideogramme insérée dans certains panneaux de direction, ils informent instantanément l'utilisateur de la route de service mise à leur disposition.



Poste d'appel d'urgence public	Poste d'appel téléphonique	Parc de stationnement	Point relais d'information public	Installation accessible aux personnes à mobilité réduite	Point d'eau potable
Auberge de jeunesse	Emplacement pour pique-nique	Point d'accueil jeunes	Terrain de camping pour tentes	Terrain de camping pour caravane	Village étape
Embarcadère	Port de commerce	Aéroport	Hôpital ou clinique	Hôpital ou clinique assurant les urgences	
Parc naturel régional	Site classé	Monument historique	Parc régional		

### PANNEAUX DE DIRECTION TEMPORAIRE

<p><b>CIRCULATION ALTERNEE</b></p> <p>Panneau d'information divers</p>	<p>Changement de chaussée : circulation sur une voie</p>	<p>Annnonce de la réduction du nombre de voies sur route à chaussées séparées</p>	<p><b>Déviaton</b></p> <p>Présignalisation de déviation</p>	<p><b>Fin de Déviaton</b></p> <p>Panneau mettant fin à la déviation</p>
<p><b>Déviaton</b></p> <p>Déviaton à prendre</p>	<p>Barrage ou obstacle temporaire</p>	<p>Déviaton ou chaussée rétrécie</p>	<p>Balises d'alignement et de guidage</p>	<p>Piquet mobile à utilisation manuelle pour alterner momentanément la circulation</p>